

# L'Office du commerce "Côté Annemasse"

L'Office de commerce "Côté Annemasse" a pour vocation de renforcer l'attractivité commerciale du cœur de l'agglomération.

## Création et missions

### Pour quoi faire ?

Notre territoire connaît une profonde mutation avec l'arrivée du tramway et du Lemman Express, nous avons donc toutes les cartes en main pour remettre les commerces du cœur de l'agglomération d'Annemasse au cœur de l'économie du bassin genevois !

Créer un Office de Commerce, c'est avant tout réunir pour la première fois au sein d'un même Conseil d'Administration l'ensemble des partenaires (commerçants et artisans, élus et partenaires institutionnels) pour construire collectivement une véritable stratégie de valorisation des commerces de proximité et définir les actions à mettre en œuvre pour redynamiser nos centres-villes.

### Comment ?

L'Office de Commerce bénéficie d'un budget propre qui est constitué de fonds publics (subvention versée par Annemasse Agglo) et de fonds privés (cotisations des adhérents, partenariats privés).

Au global, l'association devrait bénéficier d'un budget de 150 000€ annuel.

Grâce à ce budget, une salariée permanente ayant pour mission la mise en place d'actions visant à développer l'activité commerciale et artisanale du cœur de l'agglomération a été embauchée.

## Ses principales missions

- › Créer du flux dans le cœur de l'agglomération pour générer de réelles retombées économiques.
- › Renforcer l'image et accroître la notoriété du tissu commercial du cœur de l'agglomération.
- › Aller chercher des partenaires privés pour créer des événements structurants et animer le cœur de l'agglomération.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser